



Conseil d'administration du 15 décembre 2025

Le conseil d'administration du CIQ Cézanne-Torse s'est tenu le 15 décembre à l'Age d'Or, de 18h30 à 20h30.

1-Questionnaire pour les municipales

Compte tenu des diverses remontées reçues sur l'évolution des travaux du parc Constant (legs Constant), le questionnaire qui sera soumis aux candidats à l'élection municipale été modifié pour inclure une question demandant aux candidats de se positionner quant au devenir du parc Constant. Le conseil approuve l'ajout de cette question

2-Stationnement durant la fête foraine

Le stationnement dans le quartier pendant la fête foraine a toujours été la quadrature du cercle. Cette situation sera aggravée lors de la prochaine foire en raison des aménagements importants réalisés avenue de Déportés qui ont conduit à supprimer une centaine de places de parking et rue Coubertin.

Il faut rappeler que le CIQ a de nombreuses fois alerté la mairie sur la problématique du stationnement dans le quartier, sans réelle réponse.

<https://cinqcezannetorse.org/stationnement-pendant-la-foire-et-bal-des-pompiers-au-mois-daoût/>

Pour examiner cette question sensible, une réunion de travail a été organisée par la mairie en novembre. A cette occasion, il a été acté que le numéro de janvier d'Aix le Mag insisterait sur la nécessité pour le public de privilégier systématiquement les transports en commun et la marche à pied pour venir à la foire. Le CIQ a aussi demandé que la fréquence des différentes lignes de bus desservant la foire soit augmentée les week-ends et qu'un service de bus spécifique pour desservir la foire à partir des parkings de proximité (Malacrida, Carnot, Rambot) soit mis en place.

La discussion en conseil a fait apparaître qu'il serait intéressant de disposer d'une connaissance précise de l'origine géographique des visiteurs mais ce point n'a pour l'instant pas été évoqué avec la mairie.

Le CIQ a aussi demandé à ce que les nouveaux trottoirs maintenant mis aux normes soient sanctuarisés et que des potelets de protection soient mis en place sur l'entièreté de ces deux artères. Lors de l'inauguration du stade du Val Saint André, madame le maire a indiqué qu'elle ne souhaitait pas généraliser de tels équipements car la réparation de ces équipements

trop souvent endommagés par des automobilistes s'avérait trop coûteuse mais qu'elle avait demandé aux services de prévoir la mise en place d'autres équipements durables pour éviter des stationnements abusifs sur les trottoirs.

Des informations recueillies auprès des services montrent que cette démarche ne pourra pas aboutir avant la tenue de la foire mais que des aménagements provisoires seront mis en place pour éviter le stationnement anarchique.

Le CIQ enverra rapidement un courrier au maire pour lui rappeler ses engagements.

.

3-Piste cyclable

Un courrier commun ADAVA-CIQ avait recensé en octobre dernier les nombreux défauts constatés dans cet ouvrage lorsqu'il avait été ouvert à la circulation.

Le CIQ qui avait à nouveau sollicité la mairie par un courriel du 18 novembre adressé à Mr Chevalier au sujet de la piste cyclable de l'avenue des Déportés a reçu [une réponse rapide indiquant](#) que la municipalité va prendre en compte l'ensemble des demandes faites dans [le courrier commun envoyé en octobre](#).

Les contacts établis avec les services ont montré que ces travaux seraient effectués en deux étapes en 2026 y compris la reconfiguration des accès situés aux deux extrémités de cette piste ainsi que le réaménagement de l'arrêt de bus surdimensionné implanté le long du centre de secours.

La discussion a fait apparaître l'interrogation de plusieurs administrateurs sur le trop grand nombre d'entrées-sorties mis en place sur cette piste qui peut poser problème pour la sécurité des cyclistes. Les services municipaux sont conscients de cette situation et vont tenter d'intégrer cette réflexion dans les travaux qui auront lieu en 2026.

4-Parking piscine

Depuis la fin de la foire aux manèges en mars 2025, le parking public situé devant la piscine est accaparé par les employés de la piscine Yves Blanc qui ont installé des barrières de chantier pour filtrer les entrées. Dès mars 2025, le CIQ est intervenu à plusieurs reprises auprès du premier adjoint pour demander que ce parking public soit à nouveau disponible pour les usagers et que des places de parking dédiées aux employés de la piscine soient implantées sur le nouveau parking Carcassonne. Lors des contacts établis à cette occasion, il a été indiqué qu'un recensement des numéros d'immatriculation des voitures des employés était nécessaire pour finaliser cette opération.

Selon nos informations, ce recensement a été effectué mais la situation n'a toujours pas évolué 8 mois après la fin de la foire.

Après discussion, le conseil d'administration demande que cette situation soit enfin réglée en proposant aux employés de la piscine soit des places dédiées, soit qu'on mette à leur disposition des macarons leur évitant de payer le parking.

Le CIQ interviendra auprès du maire pour qu'une solution soit enfin finalisée et que cette verrue disgracieuse disparaisse au plus vite.

5-Dysfonctionnement du M1

De nombreux habitants du quartier ont constaté le manque de régularité du M1 ces derniers temps, de nombreux services étant supprimés tous les jours, en raison notamment du manque de fiabilité des bus électriques de marque italienne utilisés sur les lignes M1, M2 et M3. (en raison d'un dysfonctionnement des batteries). Devant l'impossibilité de remédier à ce problème, la métropole a décidé de remplacer toute la flotte des minibus par des bus plus fiables. Une délibération en ce sens a été votée lors du conseil métropolitain du 11 décembre mais on ne connaît pas actuellement le délai de livraison de ces nouveaux bus. Dans

l'immédiat, la métropole va acheter tous les bus d'occasion disponibles sur le marché pour tenter d'assurer un meilleur service.

6-Platanes atteints par le chancre coloré

Une réunion s'est tenue à la direction des espaces verts le 4 novembre dans le but d'informer le public de l'apparition de nouveaux cas du chancre du platane sur les berges de la Tarse avec Mr Féraud élu aux espaces verts assisté de Mme Begue, cheffe de service du patrimoine arboré et les CIQ Cézanne Tarse et Pont de Béraud..

Après les deux platanes abattus en mai, 5 autres l'ont été en novembre. L'eau étant un vecteur de propagation de l'épidémie, on peut donc redouter, dans le futur, l'apparition de nouveaux cas le long de la Tarse. Un compte rendu détaillé de la réunion est disponible [ICI](#).

Les principales informations à retenir sont les suivantes :

A-Le chancre coloré est un micro champignon qui assèche le platane et le tue rapidement. Il est apparu en 1945 en Provence après le débarquement allié avec des caisses de munitions faites avec du platane américain contaminé.

B-Quelle stratégie adopter pour tenter d'endiguer cette épidémie contre laquelle il n'existe pas de traitement curatif. Trois maîtres mots : dépister et abattre les sujets contaminés puis planter des espèces différentes

-Dépister. Le dépistage doit d'abord se faire par surveillance visuelle (sur les 3000 platanes en place, 2000 sont surveillé chaque année) suivie d'une analyse ADN des sujets suspects. C'est le GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui gère le dépistage ADN. Le coût est de 50000€ par année pour Aix.

-Abattre les sujets contaminés et dévitaliser les souches. Il y a lieu de stocker et d'incinérer le bois correspondant à la centrale thermique de Gardanne par le maître d'œuvre en l'occurrence l'entreprise Dolza. Le coût est de 3000 à 5000€ par sujet. Pour les platanes situés chez des particuliers, la dépense incombe à ces derniers.

-Planter des espèces différentes (**chênes chevelus, micocouliers, érables, tilleuls ou encore peupliers blancs**). Le mot d'ordre est de diversifier les espèces à replanter en s'inspirant du retour d'expérience des Voies Navigables de France sur le Canal du Midi

-Enfin Ménélik devra intervenir pour repenser les berges de la Tarse (enrochement, nouvelles plantations...).

7-Dépôts sauvages

Suite aux dépôts sauvages quasi permanents constatés autour des containers situés avenue Cassin, le CIQ a demandé qu'un panneau identique à celui installé en centre ville avertisse des suites encourues en cas de dépôt sauvage soit installé avenue Cassin. Les échanges sont disponibles [ICI](#). Les services concernés ont été très réactifs et ont installé un panneau identique mais celui-ci a malheureusement été vandalisé rapidement. En réponse, la brigade de l'environnement a averti le CIQ qu'un piège photo permettant d'identifier les véhicules concernés sera installé le 18 décembre. Il faut espérer que ce dispositif sera de nature à diminuer progressivement ces dépôts.

8-PLUi et RICM

Une nouvelle enquête publique portant sur la modification n°2 du PLUi adopté en décembre 2024 est actuellement en cours. Elle se terminera le 29 mars 2026. Son objet étant d'une grande généralité (*« Cette procédure aura notamment pour objet d'intégrer des réflexions et des analyses en matière d'urbanisme et permettra la réalisation de projets mettant en œuvre des politiques publiques »*), le CIQ redéposera la contribution faite à l'occasion de l'enquête publique sur le PLUi réalisée en 2024 et dont aucune demande n'a été prise en compte.

Dans les contributions déposées au titre de la modification n° 2 il est signalé que deux d'entre elles demandent la suppression des emplacements réservés situés le long du RICM (ER n°200) l'une d'entre elle étant le fait de l'association Défense des riverains du RICM qui demande notamment la mise en sens unique de cette voie de circulation.

9-PPRIF

La concertation menée par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), en prélude à une future enquête publique, avait soulevé beaucoup de questions sur la défendabilité de nos quartiers devant le risque incendie, à propos de la question sensible des points d'eau incendie (PEI), un très grand nombre de ces derniers n'étant pas opérationnels. La municipalité avait fait état d'une situation très différente puisque, selon elle, plus de 80% des PEI étaient considérés comme opérationnels. Lors d'une réunion organisée en novembre, les services ont produit une carte confortant cette position. Cette question sera tranchée lors de l'enquête publique sur le PPRIF qui aura lieu en 2026.

10-Activité conviviale organisée par le CIQ

Pour améliorer la visibilité du CIQ, il est envisagé de développer des activités conviviales à l'instar de ce que font certains des CIQ voisins. La première proposition vise à organiser une fête de la Torse animée par des intervenants spécialisés en juin prochain pour clore les deux semaines d'affichage de l'opération poèmes réalisée par les enfants de l'école du Val Saint André. Le principe est acté par le conseil d'administration et des propositions plus précises seront faites lors des prochains conseils.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 23 février.

Michel Braunstein
Président

Hubert Capes
Secrétaire



Liste d'émargement du CA du 15/12/2025

Nom	Prénom	Signature
1. Mme ARMAND-BAROT	Françoise	
2. M. BONAIMÉ	Yves	excuse
3. M. BRAUNSTEIN	Michel	<u>Michel</u>
4. Mme BUCQUET	Agnès	<u>Agnès</u>
5. M. BUDIN	Jacques	Jacques Budin
6. M. CAPES	Hubert	<u>Hubert</u>
7. M. DANILO	Philippe	<u>Philippe</u>
8. Mme de ALEXANDRIS	Christine	
9. Mme de GUILLEBON	Delphine	<u>Delphine</u>
10. M. FLAUTRE	Philippe	<u>Philippe</u>
11. M. GUEYDAN	Claude	excuse
12. M. KAPFERER	Michel	<u>Michel</u>
13. Mme LACOUR	Anne-France	
14. Mme LAMIELLE	Gilberte	<u>Gilberte</u>
15. Mme LATZ	Arinna	
16. M. LEGALLE	Gérard	excuse
17. M. LESPINAT	Paul	excuse
18. M. MASSAL	Eric	<u>Eric</u>
19. M. MICHELOT	Jean	
20. M. PILIGIAN	Frank	<u>Frank</u>
21. M. PORTAIL	Jacques	<u>Jacques</u>
22. M. POUBLAN	Henri	
23. M. RUITZ	Claude	<u>Claude</u>
24. Mme SCORNET	Catherine	excuse
25. M. TISSIER	Gilbert	<u>Gilbert</u>
26. M. WATTECamps	Franck	<u>Franck</u>